

● Décembre 1771 à avril 1772 :

BM Arles, ms 1010, Livre de raison de Pierre de Mandon, d'Arles

Ici encore, les livres de raison de la famille de Mandon, propriétaires du Casau en Camargue, méritent la citation. Mais comme le représentant de la famille qui tient la plume s'exprime avec une orthographe presque toute phonétique, ce qui marque un recul très net avec l'ancêtre du Grand Siècle, on a été forcé de restituer ses textes sous une forme compréhensible, uniquement sous ce point de vue orthographique.

Hiver extrêmement pluvieux en la ville d'Arles :

"L'hiver de cette année 1771 à 1772 a été si pluvieux qu'il n'a cessé de pleuvoir toutes les semaines depuis le 1^{er} décembre 1771 jusques au 20 avril 1772. Il y avait des semaines qu'il pleuvait tous les jours à verse. Ce temps a été si général dans toutes les provinces d'en haut [sic] et le Rhône est venu 10 fois différentes au gros bouton, et que même souvent il a passé et donné eau des plus sales. Le chemin d'ici à Lyon a été impraticable pendant tout l'hiver et à Arles, cela a été si considérable que l'on n'a pas pu faire les travaux des vignes pendant le courant de l'hiver pas même de la taille et que le 15 d'avril 1772, les trois quarts des vignes n'étaient point taillées parce qu'elles étaient pleines d'eau [...] leur a été obligé, enfin, de tailler les vignes en faisant mettre au paysans de bottes pour pouvoir entrer et qu'ils s'enfonssassent moins dans la terre, chose qui ne s'était pas vu depuis longtemps dans ce pays qui manque faute de pluie".

● Février 1772 :

Bibliothèque Musée Arbaud, MQ 628, t. I, fol. 57-v^o, Livre de raison de Conrad Esprit Mouren, à Tarascon

A Tarascon, pluies mémorables en février 1772 : *"Le 28 février 1772, j'ay été avec la coterie de Mr Gibre à son mas pour y dîner [...]. Sur le point du départ survint une pluye qui n'a plus discontinué jusqu'au lendemain après huit heures [...]. Le lendemain, nous nous mettons tous sur la charrette devant le mas, à peine fûmes nous au milieu de la draye avec d'eau jusqu'aux boutons de la charrette, les mules reffusèrent constemment de tirer [...]"*.

Roubine débordée, grand chemin de Laurade inondé.

AC Orange, BB 44, fol. 3, délibération du 16 février 1772

Délibération au sujet des réparations des chaussées de la rivière d'Aygues, à Orange.

BM Arles, ms 1006, Livre de raison de Joseph de Laugier, d'Arles

A Arles, confirmation des grandes pluies de février 1772 par un autre témoin : *"Les pluies continues et orageuses ont mis sous les eaux toutes les terres basses de mes fermes, les grains semés y ont été noyés et une grande partie d'icelles n'a pu les recevoir"*.

ADBR, 127 E BB 17, délibération du 15 mars 1772.

A Cabannes, *"une crue considérable de la rivière de Durance survenue dans le courant du mois de février ayant fait prendre une autre direction auxdites eaux"*.

● Mai 1772 :

HONORE, Louis, "Sécheresses, chutes de grêles, tempêtes, etc. en Basse-Provence (1427-1918), in *Le Var historique et géographique*, n°74, avril-juin 1938, p. 199.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



L'auteur signale une "grêle terrible" arrivée le 9 mai à Garéoult.

ADBR, C 4693, Etat des dommages, 13 août 1772.

Garéoult, très touchée par la grêle du 9 mai 1772, dressa un sobre état de ses pertes dans 21 quartiers du terroir, dont les totaux étaient les suivants :

Vignes	3 977 millerolles
Avoines	55 charges
Seigles	25 charges
Lentilles	10 charges
Ers	26 charges
Fèves	30 charges
Blé	258 charges

ADBR, C 2598 (Peyruis) et C 1269 (La Roquette)

La haute Provence fut également touchée, notamment à Peyruis, où toute la récolte était perdue ; de même en Provence orientale, à La Roquette-sur-Siagne.

ADBR, C 2597, Placet des consuls, s.d. Rapport du 4 novembre 1772.

A Mazaugues, les mêmes plaintes : "*depuis l'année dernière [1771], il est arrivé de si grands dommages par les gelées et grêles que par divers inondations*". Les oliviers, les poiriers, les pommiers, la vigne (avec seulement un tiers de récolte ordinaire), les "*grains foulés par la grêle et les semences emportées par les eaux*". Tels étaient les principaux articles des dommages.

A Néoules [Viguerie de Brignoles], on présenta de même un "*Etat des dommages causés dans le terroir de Néoules [...] par l'injure du tems dans les premiers mois de la présente année 1772*" : en avril, une "rosée", le 9 mai, une grêle. En tout 8 à 9 000 livres de dommages.

Au Puget, près de Toulon [Viguerie de Hyères], sur ordre de l'Intendant, un état des dommages fut effectué, qui compta 1 152 barrals de vin, soit 574 millerolles (de 54 pots) valant en tout 3 744 livres. Mais le subdélégué, ramena le prix du raisin de 6 livres 10 sols la millerolle "*au tiers et même au quart*".

• Août 1772 :

HONORE, Louis, "Sécheresses, chutes de grêles, tempêtes, etc. en Basse-Provence (1427-1918), in *Le Var historique et géographique*, n°74, avril-juin 1938, p. 199.

Grêle le 16 août au Luc (secours de 747 livres accordé) et à Pierrefeu (secours de 1200 livres).

• Septembre 1772 :

Bibliothèque Musée Arbaud, MQ 628, t. I, fol. 26-v°, Livre de raison de Conrad Esprit Mouren, à Tarascon

"Le 16 et 17 septembre 1772, il a tellement plu que le chemin d'Avignon et ma terre ne forment qu'un étang".

"Le 27 septembre 1772, jour de dimanche, le Rhône est à demy-chaussée et les particuliers de Barrallier vendent tout comme un jour ouvrier".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

BM Arles, ms 1010, Livre de raison de Pierre de Mandon, d'Arles

"Le 27 septembre 1772, la veille de la vendanges des segounaux, le Rhonne a cru sit prodigieusement dans la nuit du 26 au 27 qui augmenta de 15 à 17 pans, ce qui mit les eaux du Rhonne à niveaux en des endroits du quet, tous les segounaux furent à l'eau et il y avoit des endroit ou il y avoit 2 pans d'eau sur les raissins [...]".

La perte a été estimée à 3 000 barrals de vin.

ADBR, C 2411, Lettre datée au Canal des Launes ce 28 septembre 1772.

"Je crois encore [...] devoir vous aviser qu'il règne depuis près d'un mois des crues du Rhosne des plus considérables. On en distingue trois, qui doivent avoir, selon toute apparence, causé bien des dégâts dans les parties supérieures. La 2^e, survenue il y a dix jours [17 septembre 1772], avait totalement sablé le Gros [sic, pour Grau, embouchure], mais les basses eaux, qui avaient d'abord paru prendre leur cours, sont parfaitement rétablies, ce qui est très ordinaire dans la saison où nous sommes. Aujourd'huy [28 septembre 1772], la plus grande crue, qui est la plus considérable, et qui continue depuis 4 jours, au lieu de diminuer semble au contraire se vivifier, eu égard du vent qui est en règne, et que selon toute apparence va occasionner quelque inondation". Les ouvrages venant d'être réparés au Canal, il n'y a pas de dégradation.

ADBR, C 2411, 14 octobre 1772.

Au Canal des Launes, le 14 octobre : *"La dernière crue du Rhône, qui a été la plus considérable n'a occasionné aucun dérangement sur ces ouvrages [du canal] qui depuis longtemps n'avaient pas été en aussi bon état, non plus que cette navigation"*.

AC Arles, BB 111, fol. 478, Lettres à Messieurs les maire et consuls de Tarascon, 28 septembre 1772.

Autres incertitudes, à l'Hôtel de Ville d'Arles : *"Le bruit court icy que le Rhône a fait brèche aux chaussées de Boulbon et que les eaux se répandent dans la Tresbon. Nous nous flattons que ce sera une fausse alerte"*.

BM Avignon, ms 6569, Journal de l'abbé B.L. Soumille, de Villeneuve-lès-Avignon

A Avignon, dès la veille, *"le dimanche 27 septembre, la lame d'eau versait au portail de la ville devant l'ancien bureau des fermes, aujourd'huy le Luxembourg"*.

AC Beaucaire, BB 36, délibération du 7 octobre 1772

"[...] qu'au surplus, la dernière crue du Rhône a beaucoup dégradé le dessus du quay depuis la porte de Cadenet jusques à la maison de Mr Sicard et que, pour prévenir de plus grandes dégradations, il seroit nécessaire de faire remplir le vuide que le Rhône a fait par de pierres de rocher et y faire mettre de recoupe par-dessus".

[Lecture du devis des réparations – comprenant aussi celles de l'église paroissiale – dans la séance. Approbation et décision de faire ouvrir les enchères des dites réparations].

ADBR, C 4694, Lettre des sieurs maire et consuls du Thoronet, viguerie de Lorgues, 19 novembre 1772.

Orages en basse Provence intérieure : en 1772, les plaintes arrivent du centre de la Provence, de l'intérieur.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Au Thoronet [Viguerie de Lorgues, Département du Var], on se relevait avec peine des débordements orageux du 23 septembre 1771. Les consuls faisaient d'abord le point sur cet événement, soulignant que *"pour conserver les terres, le laboureur est obligé de faire de grandes murailles de distance en distance, et faute de cette précaution, des pluies médiocres forment des ravins dans les biens dudit terroir, ce qui chaque année occasionne de grands débordements"*. Mais jamais les dommages ne furent si considérables que cette année. Les grandes pluies de l'automne ayant occasionné de grands débordements, *"la plus grande partie des murailles qui soutiennent le terrain ont été emportées et les terres enlevées"*. Ce dommage de 1771 était estimé 4 500 livres. *"Par surcroît de malheur"* - continuaient les consuls - *"les terres un peu réparées etensemencées ont encore été emportées avec les semences par les débordements occasionnés par les grandes et continuelles pluies de l'hiver et du printemps"*. Un dommage porté, modestement, à 2 000 livres. Mais, le mois même de ces plaintes, l'orage récidiva : *"Représentent que le terroir vient de souffrir des dommages encore plus considérables occasionnés par les orages et les grandes pluies arrivées dans le courant du mois de novembre. Les murailles ont été emportées, les terres ayant étéensemencées, ces mêmes terres ayant été enlevées, les semences ont été aussi emportées ; la cherté des denrées met le laboureur hors d'état de réparer ses terres, et de les ensemençer une seconde fois"*.

Archives de Trans, n°2, 1^{er} mars 1928, p. 47.

A Trans [Viguerie de Draguignan], la Nartuby déborda et changea son lit, comme le révèle un acte notarié du 12 décembre 1773.

● Novembre 1772 :

BM Arles, ms 1010, Livre de raison de Pierre de Mandon, d'Arles

Le représentant des de Mandon fit un autre bilan de ce qui s'était passé cette année 1772. Avec son orthographe habituelle, il mit un titre explicite : *"Raillations [Relation] dunne hinondations des plus extraordinaires que l'on puisses voir et un tier de la recolte du blait noyé dans le terroir d'Arles"*. Transposée dans une orthographe ordinaire, sa relation n'en mérite pas moins d'être citée : *"Le 14 novembre 1772 [jusqu]'au 8 décembre, il a quasi toujours plu, tant eau à ondes, et puis des bruinages, ce qui a abreuvé si prodigieusement le terrain que l'eau submerge sur les terres à ne pouvoir plus écouler dans la terre. Les bas-fonds du terroir étaient tout plein par les grandes pluies. Le Vaccarès, écoulage commun de la Camargue, était plein et ses débouchés dans la mer étaient bouchés et par conséquent, il n'y avait point de coulage. Le Rhône a été quasi toujours plein. Les roubines de vidange n'ont pas pu écouler les deux Trébon. Cette inondation a noyé un tiers de la semence qui était dans les terres hautes ou aux endroits hauts des dites terres qui n'ont point souffert attendu les grandes pluies qu'il avait fait [noyés par la pluie en place des eaux du Rhône ?]. La plupart des particuliers n'avaient pas achevé les semences, ce qui s'évalue à un tiers qui n'était pas semé ce 10 janvier 1773 [moment où il écrit]. Il arrive journellement ou très souvent que les eaux du Rhône crèvent une chaussée [...] inondent les voisins de cette rupture, mais les eaux s'écoulent dans les marais, les bas-fonds et de là, au Vaccarès et à la mer. Ou la terre boit une partie de l'eau ou les fossés contiennent l'autre partie. Mais aujourd'hui les grandes pluies ont tout rempli ce qui ne servait pas et que l'on n'en saches point d'exemple.*

Le 15, le 20 et 22 octobre, il a plu prodigieusement.

Le 14, 15, 16 17, 18, 19 novembre 1772 il a plu quasi toujours à verses.

Le 2 décembre, il a plu toute la journée à verse.

Le 3 décembre et le 4, et 5, 6, 7, il a plu à verses.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Le 10 décembre, le temps s'est mis au beau.

Le 24 décembre, il a tombé pendant 6 heures de suite de la neige et il a plu le reste de la journée.

Le 31 décembre et le 1^{er} janvier 1773, il a plu souvent à verses.

Voici ce qui est arrivé aux terres de Casau".

AC Beaucaire, BB 36, délibération du 12 décembre 1772

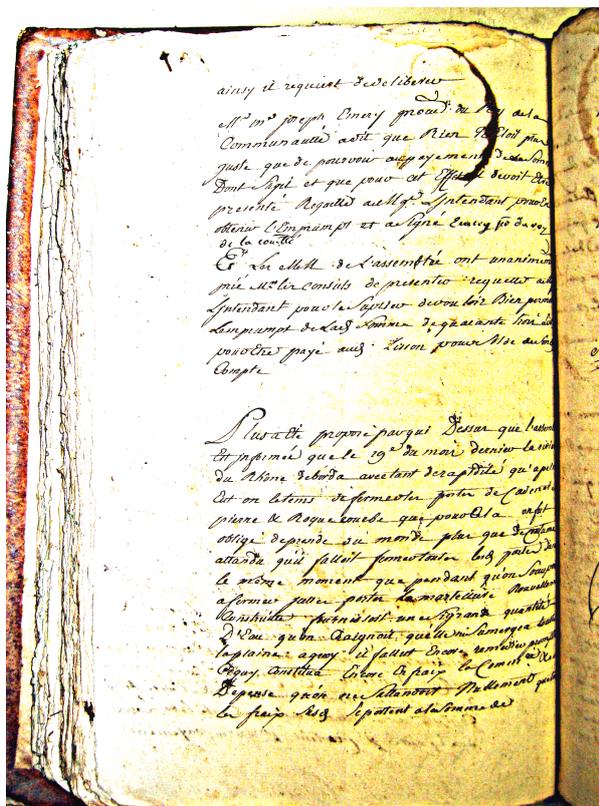


"Auquel conseil a été proposé par Mr le consul et viguier, de l'organe de Mr Pierre Marazet, second consul et viguier, que les pluies continuelles qui ont régné depuis plus d'un mois, les fréquentes crues de la rivière de Rhône, ont occasionné si fort la filtration des eaux surgentives [de source ou souterraines] que le terroir de la plaine de cette ville se trouve ensevely sous les eaux ; de là, les terres qui avaient été semées ne donnent aucune apparence ny aucun espoir d'y avoir aucune récolte, la semence ayant été étouffée par lesd. eaux. Celles qui ne l'avoient pas encore été ne scauroient l'être d'aucune façon attendu le séjour continuel des eaux... de sorte que nous sommes à [illisible] d'être privés de la récolte du bled pour l'année prochaine, ce qui mettra infailliblement cette communauté dans l'impuissance de payer les charges si la province ne nous procure quelque secours pour ayder à en supporter le poids. Dans cet état il paroît indispensable se sup[p]lier Mgr l'Intendant de vouloir bien commettre telle personne qu'il luy plaira pour faire la vérification et estimation des dom[m]ages que cette communauté souffre à cet égard, pour sur lad. vérification etre ensuite fait telle représentation que de raison. Ainsi requiert de délibérer".

[L'Assemblée reprend les termes de la proposition et approuve l'appel à faire à l'intendant].

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

AC Beaucaire, BB 36, délibération du 24 décembre 1772



"Plus a été proposé par qui dessus que l'assemblée est informée que le 19^e du mois dernier [19 novembre 1772], la rivière du Rhône déborda avec tant de rapidité qu'à peine eut-on le temps de fermer les portes de Cadenet, Saint-Pierre et Roquecourbe ; que pour cela, on fut obligé de prendre du monde plus que de coutume attendu qu'il fallait fermer toutes lesdites portes dans le même moment. Que pendant qu'on s'empressait à fermer les portes, la martellière nouvellement construite fournissait une si grande quantité d'eau qu'on craignoit qu'elle ni sumergea toute la plaine, à quoy il falloit encore remédier promptement. Ce qui constitua encore en fraix la communauté à une dépense qu'on ne s'attendoit nullement, que les fraix susdits se portent à la somme de [espace laissé en blanc à l'original] dont ceux qui en ont fait l'avance demandent leur remboursement mais pour y parvenir, il est préalable de nommer des commissaires pour

arrêter lesd. dépenses, ainsy requiert de délibérer.

Mr Me Joseph Emery, procurer du roy de la communauté a dit n'empêcher qu'il fut procédé à la nomination desd. commissaires et a signé Emery, proc. du roy de la communauté. Et les M.M. de l'assemblée ont unanimement délibéré de nommer M. Pierre Taverneloncle de Jean Mouret père pour veriffier et arretter led. compte".

Debaschet, premier consul et viguier

Marrazel, consul

Demery, consul

Gerain, consul

Courtois

[de]Roger

Tybert oncle

Tavernel

J Rangon, secrétaire.

AC Beaucaire, DD 47

-Conseil du 28 décembre 1772 :

Dépense arrêtée de 142 livres 17 sols à cause du débordement du Rhône arrivé le 19 novembre 1772.

• Décembre 1772 :

BM Arles, ms 1010, Livre de raison de Pierre de Mandon, d'Arles

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Pierre de Mandon reprend la plume en décembre : *"Le Rhosne qu'il y eut le 17 décembre 1772, qui a duré 8 jours à 1 pan sur le gros bouton et tantôt sur le quai avec un vent des plus violents, tantôt du Levant, tantôt de la Tramontane, ont si fort endommagé les chaussées du Casau qu'il s'est fait trois trous à la chaussée de la terre de la Canade, dont ce Rhosne était à même de crever. Et pour le faire raccomoder tout de suite par les voisins. Un autre trou à la même chaussée, au bout du billot de la Vigne, a été si fort endommagé que les eaux ont fait passer outre ledit billot et même à l'emporter. Il ne faut nécessairement trois barques de pierres des deux que j'ai mis ci-dessus [...]. Chaque barque me coute 76 livres pièce, ce qui fait la somme de 225 livres".*

ADBR, C 2411, Lettre de Serry à Arles, 2 janvier 1773.

Le 2 janvier 1773, Serry, à Arles, signale qu'il n'y a eu aucune dégradation *"malgré les crues considérables qui ont été en règne et qui semblent se perpétuer"*.

AC Orgon, BB 8, délibération du 27 décembre 1772.

Orgon : *"le dernier débordement de la Durance ayant changé son lit"*.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

